



DOSSIER

Tout faire pour faciliter le départ des jeunes à l'étranger

L'enseignement agricole offre à ses apprenants l'opportunité d'une première expérience à l'étranger.

es échanges internationaux ne datent pas d'hier dans la formation agricole. L'une des six missions de l'enseignement agricole français est d'ailleurs la coopération internationale. Une obligation inscrite dans le code rural. La mobilité est en outre mentionnée dans les contrats d'apprentissage, note Michel Dantin, président du CNEAP (Conseil national de l'enseignement agricole privé). « [La mobilité internationale], c'est une longue histoire et qui n'a pas connu de baisse, si ce n'est évidemment au moment de la Covid », résume Franck Feuillatre, chef du bureau des relations européennes et de la coopération internationale au sein de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture.

[M]Partie trois mois en Norvège, Alix Indey a appris de nouvelles techniques pendant son séjour mais a aussi gagné en confiance.

La mobilité européenne, poussée par le programme Erasmus +, représente près de 85 % des mobilités de l'enseignement agricole. Plus de la moitié des déplacements d'élèves se déroulent dans l'un des cinq pays suivants : l'Espagne, la Belgique, l'Irlande, l'Allemagne ou l'Italie. « Pendant longtemps, Erasmus, c'était comme dans

L'Auberge espagnole, réservé à des étudiants universitaires, alors que des jeunes en bac pro agricole peuvent tout à fait y prétendre », souligne Marion Demay, directrice déléguée aux relations internationales à l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA).

Entre 2021 et 2025, le secteur agricole a bénéficié de 8 % du budget français du programme Erasmus, soit 133 millions d'euros. Il a entraîné environ 52000 mobilités collectives ou individuelles à travers les vingt-sept pays membres et les six pays associés. D'autres dispositifs financiers peuvent s'ajouter à celui d'Erasmus+, comme les bourses DGER délivrées chaque année par le ministère de l'Agriculture pour accompagner les mobilités individuelles dont la durée excède vingt-huit jours consécutifs.

Pour beaucoup, ces expériences représentent une première opportunité de partir hors de France. « Pour certains, c'est leur première fois à l'étranger, la première fois qu'ils prennent l'avion », rapporte Marion Demay. « Dans notre système, plus de 30 % des jeunes sont boursiers, note Franck Feuillatre. Leur condition ne leur permettait pas de

découvrir d'autres cultures. L'enseignement agricole le permet. »

Tenter d'abord l'aventure en groupe

« Le plus dur, c'est de monter dans l'avion au départ puis de dire au revoir à tout le monde au moment de repartir », témoigne Léa Classine, actuellement en BTS métiers de l'élevage. Elle est partie deux semaines dans une ferme en Finlande. Enchantée par cette expérience, elle est repartie en Lettonie et en Turquie pour des mobilités hors du cadre scolaire et prévoit son futur stage en Irlande. La jeune femme est désormais ambassadrice Erasmus +. « Ce n'est pas quand on sera en train de travailler qu'on pourra avoir des occasions comme celle-là », appuie-t-elle. Peur de l'éloignement, barrière de la langue, etc. : les craintes sont nombreuses pour les jeunes, mais aussi pour leurs parents. « La première limite, c'est la langue, note Franck Feuillatre. C'est tout un travail pour que les jeunes puissent se sentir à l'aise en dehors de pays francophones. » « Il y a des réticences auprès des élèves mais aussi de leurs familles, rapporte Marion Demay. Les journées de restitution où témoignent d'anciens élèves

fonctionnent bien. C'est l'effet boule de neige. » « Il ne faut pas obligatoirement faire de la mobilité individuelle dès le début. On est dans quelque chose de graduel », note Franck Feuillatre. Car, si partir seul n'est pas chose aisée, la mobilité de groupe, dite collective, peut être un bon début. « Une première mobilité collective permet à des jeunes d'acquérir des compétences, des connaissances, de comprendre comment fonctionne un autre système de formation et d'autres systèmes agricoles, poursuit Franck Feuillatre. C'est très important. » ■

Insertion professionnelle

« Dans le contexte de bouleversement majeur [du climat], il

est nécessaire pour les jeunes de travailler avec les pays de l'Europe du sud et de l'est et de voir comment ils s'adaptent au changement climatique », plaide Jean Arthuis, membre de droit du cercle Erasmus+ et ancien eurodéputé.

« Toute seule durant mon stage en Finlande, j'ai dû gérer mon retour à Helsinki. Cela m'a permis de gagner en autonomie, raconte Léa Classine. En Lettonie, c'était compliqué de trouver quelqu'un qui parle correctement anglais. Il faut savoir garder la tête froide et ne pas avoir peur d'aborder les gens. »

Selon les données Erasmus+, les mobilités internationales faciliteraient l'insertion dans le monde du travail. 89 % des bénéficiaires de bourses Erasmus + constateraient encore un im-

pact positif sur leur vie professionnelle cinq ans après leur voyage. « La mobilité apporte des compétences transverses : de la confiance en soi, une intelligence collective, de l'autonomie, ajoute Jean Arthuis. Combiner des formations techniques à ces compétences, c'est se mettre sur la voie de l'excellence. »

Le Royaume-Uni doit faire son retour dans le programme Erasmus+ à compter de 2027. Le budget du prochain programme Erasmus+ 2028-2034 est quant à lui en cours de discussion entre la Commission et le Parlement européen. ■

